

Séance du 25 Janvier 1912¹.

SUR LA STRUCTURE LOGIQUE DU LANGAGE

M. COUTURAT, se référant à un article publié sous le même titre dans la *Revue de Métaphysique et de Morale* de janvier 1912, désire appeler l'attention de la Société sur la concordance des résultats obtenus : 1° par l'étude comparée des langues humaines, au point de vue de leur morphologie et des catégories grammaticales (cours de M. MEILLET au Collège de France); 2° par les recherches de logique moderne ou *logistique* sur les formes des propositions; 3° par les « travaux pratiques » effectués en vue de l'élaboration d'une *langue internationale auxiliaire* (*Ido*) répondant aux besoins de la science et de la logique.

Il est impossible de résumer ici ces résultats, déjà très sommairement exposés dans l'article cité. Mais (une fois qu'ils seront bien établis et acceptés d'un commun accord par les linguistes et les logiciens) on pourra en tirer des conséquences d'un grand intérêt.

1° Il existe une *grammaire générale*, dont les « catégories » fondamentales sont communes à toutes les langues humaines, et se dégagent de leur étude objective et comparative; elles diffèrent entre elles par les degrés divers d'évolution auxquels elles sont respectivement parvenues, et par les procédés matériels qu'elles emploient pour exprimer les dites catégories.

2° Il est probable que ces catégories grammaticales, en vertu de leur généralité même, correspondent en quelque mesure aux catégories logiques, de sorte que toute recherche positive de celles-ci doit désormais s'appuyer sur les données de la linguistique, c'est-à-dire sur la *grammaire générale* susdite.

1. Présents à cette séance MM. Beaulavon, Brunschvicg, Couturat, Cresson, Delacroix, Delbos, Drouin, Halévy, Huguet, Laberthonnière, J. Lachelier, A. Lalande, X. Léon, Lévy-Bruhl, Meillet, Meyerson, Ogereau, Parodi, Tisserand, Vendryes, J. Weber, Winter.

Séance du 28 Décembre 1911¹.

LE PROBLÈME DU MIRACLE

Trois articles publiés en octobre, novembre et décembre 1906 par les *Annales de philosophie chrétienne* contiennent l'exposé des thèses que M. Le Roy se propose de soutenir. On peut les formuler, en gros, ainsi qu'il suit :

I. — Il y a réellement une question du miracle, car ce mot ne désigne pas seulement un concept qui ressortit à l'histoire des idées, mais encore et surtout un groupe de faits assignables ayant joué ou jouant un rôle effectif dans la genèse de la croyance religieuse.

II. — Le premier point est de s'entendre sur le sens précis du mot « miracle », en s'efforçant de n'inclure aucune théorie préconçue dans la définition initiale.

La formule « dérogation aux lois de la nature » ne saurait être acceptée telle quelle. Prise à la rigueur, elle n'est pas vraiment traditionnelle, et d'autre part elle ferait *a priori* du miracle quelque chose de tout à fait impensable, qui ne pourrait donner lieu à aucune constatation d'aucune sorte ni jouer aucun rôle apologétique efficace.

Nous dirons que le miracle est par définition : 1° un fait sensible extraordinaire; 2° un fait inséré néanmoins dans la suite phénoménale commune et y faisant contraste; 3° un fait significatif dans l'ordre religieux; 4° un fait qui ne comporte aucune explication physique ou psychologique suffisante, mais requiert des conditions proprement religieuses.

III. — Quant à sa matière, le miracle est un phénomène écrit

1. Présents à cette séance MM. Belot, Brunschvicg, Bureau, Couturat, Darlu, Delacroix, Delbos, Dumas, Dwelshauvers, Halévy, Laberthonnière, H. Lachelier, J. Lachelier, X. Léon, Le Roy, Meyerson, Milhaud, Pacaut, Parodi, Roustan, Tisserand, Winter.

Séance du 20 février 1912¹.

LA SOCIOLOGIE DE PROUDHON

M. BOUGLÉ propose à la *Société* les thèses suivantes :

I. Quand on veut reconstituer l'unité de ce tumulte d'idées qu'est l'œuvre proudhonienne, plusieurs centres de coordinations possibles se découvrent à l'esprit. Proudhon est un *rural*. Proudhon est un *comptable*. Proudhon veut être un « *réconciliateur* ». Ces traits, déjà, expliquent bien des choses : par exemple sa glorification du libre paysan-propriétaire, sa foi dans les vertus de l'échange égal et du crédit réciproque, les critiques balancées qu'il adresse aux « sectes » — économistes et socialistes — qui se combattaient sous ses yeux.

II. Mais un autre trait, plus rarement dégagé, demeure à nos yeux plus explicatif : Proudhon est un *sociologue* avant la lettre. Un sociologue au sens étroit du mot. Il est persuadé que la réunion des unités individuelles engendre une réalité originale, quelque chose de plus et quelque chose d'autre que leur simple somme. Sous des formes diverses — force collective, êtres sociaux, raison impersonnelle, — il montre cette même réalité au travail, et s'applique à mettre en lumière les effets des modes d'action qui lui sont propres.

III. Si l'on n'a pas beaucoup insisté, jusqu'ici, sur cet aspect de son œuvre, ce n'est pas faute d'avoir été averti par Proudhon lui-même. Dans toute la longue série de ses livres, — du mémoire sur la *Propriété* à la *Capacité politique des classes ouvrières*, — la préoccupation sociologique, sous une forme ou une autre, est présente. Et lorsqu'il dresse, dans la *Théorie de la Propriété*, le bilan des théories « très positives » qu'il pense avoir léguées au monde, il inscrit en première ligne ce qu'il appelle sa métaphysique du groupe.

1. Présents à cette séance MM. Beaulavon, Berthelot, Bouglé, Bourgin, Brunschvicg, A. Cahen, Couturat, Guy-Grand, Darlu, Dauriac, Davy, Delbos, Djuvara, Dunan, D. Halévy, E. Halévy, Laberthonnière, J. Lachelier, H. Lagardelle, Augé Laribé, X. Léon, M. Leroy, Meyerson, Milhaud, Ogerean, Parodi, Roustan, Winter.

Séance du 25 Avril 1912¹

L'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE

DANS LES CLASSES DE MATHÉMATIQUES SPÉCIALES

M. E. Le Roy présente à la *Société* les observations suivantes :

Une réforme récente vient de créer cet enseignement, en lui assignant comme programme celui des classes de mathématiques élémentaires, avec une liste d'auteurs plus littéraires que philosophiques.

Le but poursuivi est de donner plus d'importance à la composition française dans les examens auxquels préparent les classes de mathématiques spéciales, et, en même temps, de permettre un choix de sujets plus précis pour ce discours.

Il y a un réel intérêt à compléter ainsi la culture philosophique chez des élèves qui ont déjà reçu une formation scientifique sérieuse et approfondie. Mais l'intérêt même crée la difficulté, à cause du peu de temps disponible pour l'enseignement nouveau.

Si, faute de temps, on se borne à redire aux élèves en termes beaucoup plus sommaires ce qui leur a été déjà enseigné auparavant, le but visé ne sera pas atteint; et d'autre part leur horaire est déjà si chargé qu'il semble impossible de l'alourdir encore.

C'est sur ce point qu'il a paru intéressant de provoquer un échange de vues entre les membres de la *Société*. Ne vaudrait-il pas mieux s'en tenir à une liste d'auteurs convenablement choisis, sans y ajouter un programme de questions qu'il sera impossible de traiter d'une manière qui soit en rapport avec l'instruction scientifique déjà acquise par les élèves?

1. Présents à cette séance MM. Bailly, Beaulayon, Belot, Bouglé, A. Cahen, Cresson, Delacroix, Delbos, Drouin, Dunan, Halévy, Lalande, X. Léon, Le Roy, Lévy-Brühl, Meyerson, Milhaud, Parodi, L. Poincaré, Winter.